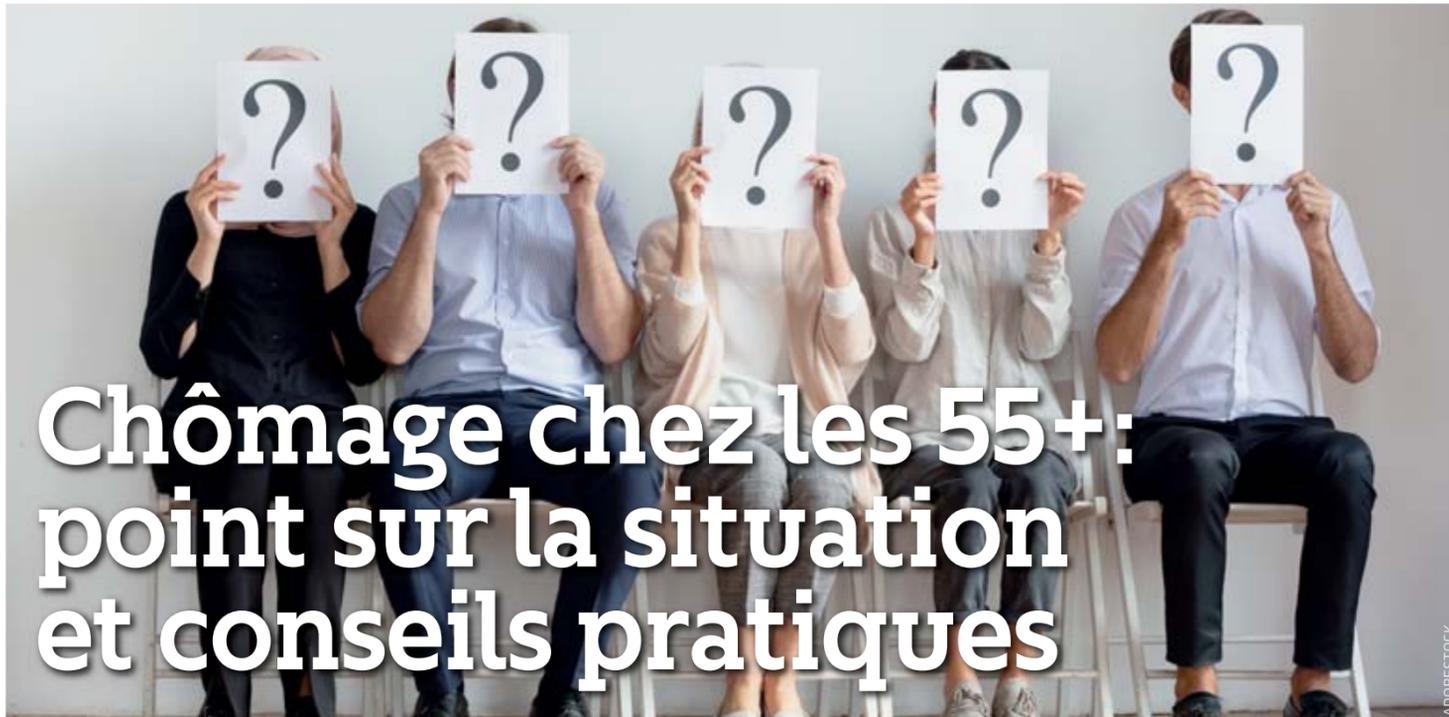


Y a pas d'âge

«Tout âge porte ses fruits, il faut savoir les cueillir.»

RAYMOND RADIGUET



Chômage chez les 55+ : point sur la situation et conseils pratiques

CHÔMAGE En Valais, le taux de chômage des plus de 55 ans est relativement proche de la moyenne. Cependant, les chances de retrouver un travail rapidement sont moindres pour les chômeurs plus âgés.

Dans notre canton, le taux de chômage des plus de 55 ans est de 2,7% au premier semestre 2023. Un pourcentage relativement proche de la moyenne nationale, qui se situe à 2,4% sur la même période. Pourtant, le risque de chômage de longue durée reste plus important dans cette catégorie que chez les individus moins âgés. Les seniors semblent être victimes de préjugés de la part des employeurs tels que: des déficits dans le domaine de la formation et de la formation continue, un manque de flexibilité et des attentes salariales trop grandes.

Un manque d'adaptation?

On a beau avoir travaillé de longues années dans la même maison, les connaissances acquises sont généralement spécifiques à l'entreprise et ne sont pas toujours pertinentes ailleurs. «Le profond bouleversement technologique de ces dernières décennies a fortement compliqué la situation des chômeurs âgés sur le marché du travail pour ce qui touche à la formation et aux connaissances informatiques», relève Peter Kalbermatten, chef de Service de l'industrie, du commerce et du travail. «Chaque employé doit être conscient que la formation continue constitue un élément essentiel du maintien de l'employabilité». De leur

côté, les employeurs devraient être plus actifs dans la mise en œuvre de mesures favorisant l'engagement de collaborateurs âgés.

Les 55+ sont peut-être moins flexibles. «Ceux-ci ont tendance à viser surtout des champs d'activité qu'ils connaissent. A cela s'ajoute avec l'âge une diminution de la prédisposition à une certaine mobilité géographique. Les personnes plus âgées, selon leur situation familiale, les réseaux sociaux qu'elles entretiennent et les biens fonciers qu'elles possèdent, sont solidement enracinées dans leur lieu de résidence.»

Enfin, malgré leurs années d'expérience, les 55+ doivent souvent accepter une baisse de leur salaire. Pas évident d'adapter son train de vie, de faire face à ses obligations (hypothèque pour le logement, charge familiale, etc.) avec un revenu plus bas.

La reprise économique post-pandémie Covid-19 et le phénomène de pénurie de main-d'œuvre qui s'en est suivi bénéficieraient cependant aux seniors. «Pour ce début d'année 2023, on observe une durée de chômage plus courte qu'avant la pandémie de Covid-19. De plus, en Valais, elle est plus courte que dans le reste de la Suisse», souligne Peter Kalbermatten.

Bon à savoir

La perte d'un emploi fragilise et bouscule la confiance en soi. Pas question pour autant d'hésiter à mettre en avant les compétences acqui-

ses au fil de sa carrière et sa fiabilité.

L'Etat a mis sur pied un catalogue de mesures pour les chômeurs de plus de 50 ans. Parmi elles, certaines aident à mettre en œuvre une stratégie de recherche d'emploi moderne et efficace ainsi qu'à exploiter et à développer son réseau professionnel.

Les chômeurs de plus de 50 ans peuvent avoir recours à des allocations à l'initiation au travail (AIT 50+ et AITc 50+). Elles sont là pour prévenir le dumping salarial dont risquent d'être victimes des personnes qui rencontrent des difficultés à se réinsérer sur le marché du travail. Elles s'élèvent au maximum à 60% d'un salaire mensuel normal. Elles couvrent la différence entre le salaire effectivement versé par l'employeur et le «salaire normal» auquel l'assuré

peut prétendre après la période d'initiation.

Le supported employment (SE) est un projet pilote jusqu'en 2024 qui s'adresse aux personnes de plus de 50 ans sur le point d'arriver en fin de droit aux indemnités de chômage. Ces demandeurs d'emploi peuvent aussi se prévaloir de la LPtra, une loi qui vise à améliorer la protection sociale des personnes âgées qui sont arrivées en fin de droits dans l'assurance-chômage. Ceci en complément avec les mesures de la Confédération visant à promouvoir l'emploi des travailleurs âgés.

Enfin, il vaut mieux parfois faire preuve de flexibilité: changer d'horaire ou de statut peut être synonyme de nouveaux contacts sociaux et de meilleure qualité de vie. **FM**



Trois questions à Vincent Riesen, directeur de la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie

Si je vous dis: les 55+ n'intéressent pas les entreprises...

Je ne suis pas d'accord avec cette affirmation: la Suisse occupe la 3e place en Europe des pays connaissant le taux d'activité le plus élevé des 50 à 64 ans selon Eurostat. Et les 55-65 ans sont les classes d'âge où la participation du marché a connu la plus forte croissance (+7% points en dix ans). Selon moi, l'entreprise qui laisse échapper des collaborateurs expérimentés et formés se tire une balle dans le pied, surtout actuellement où le manque d'employés se fait cruellement sentir.

Cependant, selon une étude Swiss Life, les + de 55 ans ne représentent que 7% des personnes engagées alors qu'elles constituent le 21% de l'ensemble des actifs...

Les personnes de plus de 50 ans changent moins souvent de travail, ce qui explique aussi la plus petite part aux engagements. Elles sont également plus sélectives et ne sont pas prêtes à accepter un salaire plus bas alors que les charges salariales sont plus élevées avec l'âge. Tout cela restreint le champ des possibles.

Les entreprises valaisannes gardent-elles volontiers des employés de plus de 55 ans à leur poste de travail?

De plus en plus d'entreprises essaient de valoriser le potentiel des collaborateurs plus âgés qu'elles emploient. Elles entreprennent des démarches actives pour utiliser les compétences tout en adaptant les conditions de travail, notamment celles liées à la pénibilité de certaines tâches.

LE BILLET DE MARIE-THÉRÈSE RANNO

Assistante chez un courtier en assurances



RECHERCHE D'EMPLOI À 60 ANS, UNE ACTIVITÉ À PLEIN TEMPS!

Après dix-huit ans dans la même entreprise, j'ai été licenciée en 2018. Très vite, je me suis posée plein de questions quant à mon avenir professionnel, notamment au vu de mon âge (57 ans). Après avoir accusé le choc, je m'inscris au chômage. Le parcours du combattant commençait: postulations à n'en plus finir, stages dans le cadre du chômage pour pouvoir m'occuper. Le point positif? Je suis restée active. Ensuite, un passage à vide... Les entreprises ne répondaient pas à mes candidatures, très peu d'entretiens! C'était très frustrant. Il ne fallait pourtant pas baisser les bras. Malgré une centaine de CV envoyés, je devais trouver un autre plan. J'ai donc adressé environ 80 emails à des entreprises de la région, dans mon métier d'employée de commerce et également dans la restauration. Malgré cela, et un peu plus de deux ans de chômage, toujours rien! Emotionnellement, cela n'a pas été facile. Cumulé en plus avec 2 interventions chirurgicales, ma possibilité de trouver un emploi était encore plus difficile! Après une complète guérison, j'ai continué à chercher du travail. En septembre 2021, la chance me souriait enfin. J'avais trouvé une activité à 20% dans la restauration. Je continuai toutefois mes recherches d'emploi. L'énergie n'étant plus la même, je commençais par appeler en précisant mon âge. Cela a été gratifiant car, suite à un téléphone, j'ai été convoquée à un entretien et ai été engagée en février 2022. Je suis satisfaite d'être à nouveau dans le monde du travail actuellement. Si j'avais un message à faire passer: continuer d'y croire, s'activer et ne pas baisser les bras. Pour moi, ça a été payant.

ACTUALITÉ

Pique-nique littéraire

Durant les vacances scolaires, la médiathèque propose des lectures en musique déclinées en plusieurs épisodes. Prenez votre pique-nique et laissez-vous entraîner par la compagnie Perlamusica. Les jeudis 12 h 15-13 h à l'espace des

Remparts à Sion et les mardis dans les jardins du Manoir à Martigny. Déplacé à la médiathèque en cas de pluie.

www.mediathèque.ch
027 607 15 40

Balades pour tous en été

La saison est propice aux balades, nombreuses en Valais, que ce soit en plaine ou en montagne, pour les randonneurs aguerris ou les personnes à mobilité réduite. Valais Wallis Promotion propose des itinéraires sur des chemins sans obstacles.

www.valais.ch
027 327 36 00



«Pour ce début d'année 2023, on observe une durée de chômage plus courte qu'avant la pandémie de Covid-19.»